

Bestandsgeschichte (S. 43) lesen sich nicht wie das Resultat eingehender Nachforschungen.

Mit ihrer Studie legt Hornung Gablinger eine solide und weitgehend überzeugende Arbeit vor. Man kann einwenden, dass eine grössere Sensibilität gegenüber literarischen Traditionen und Topoi wünschenswert gewesen wäre, prägten diese die Gefühle und ihre Mitteilung doch mindestens ebenso sehr wie mediale Umstände. Manche der von Hornung Gablinger beschriebenen medialen Kontexte (etwa der erwähnte, im Aufbruch begriffene Bote) sind ja selbst literarische Topoi. Auch bleibt es fraglich, ob Hornung Gablingers Arbeit – bei aller kritischen Distanznahme – insgesamt und materiell nicht doch zu sehr von Steinhausens Vorarbeiten abhängt. Insgesamt jedoch gilt es, eine gut und verständlich geschriebene Arbeit anzuzeigen, der die systematische Berücksichtigung und explizite Diskussion der Rezeptionsgeschichte gewissermassen eine dreidimensionale Qualität verleiht, die das Schreiben und Fühlen im Nürnberger Kaufmannsmilieu veranschaulicht und greifbar macht.

Sundar Henny, Bern

Corinne Walker, *Une histoire du luxe à Genève. Richesse et art de vivre aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève: La Baconnière, 2018, 263 pages, 81 illustrations.

L'histoire du luxe à Genève est abordée ici sous de nombreuses facettes qui reflètent à la fois les intérêts multiples de l'auteure et son parcours. L'intitulé du livre, avec son sous-titre, pourrait laisser croire qu'il concerne essentiellement la manière dont la richesse s'exprime dans l'art de vivre cultivé par les élites genevoises durant la dernière période de l'Ancien Régime. Mais, la question des modalités de consommation que la richesse rend possibles, l'auteure l'a d'abord étudiée sous l'angle de la répression des excès auxquels peut conduire le goût du luxe. Si le titre offre une cohérence d'ensemble aux chapitres qui composent le livre, celui-ci est en réalité constitué d'un ensemble de textes rédigés sur plus de vingt ans, entre 1987 et 2009. Au long de ces années, l'attention de l'auteure s'est progressivement détournée d'une histoire du contrôle social des dépenses luxueuses pour se porter vers les usages de la richesse et, plus spécifiquement, l'histoire des biens matériels par lesquels passe l'affirmation de la distinction sociale. Embrassant cette large palette de thématiques, l'ouvrage offre une histoire sociale et culturelle du luxe à Genève, au plein sens de l'expression: c'est à la fois une histoire de l'encadrement institutionnel, étatique avant tout, et dans une moindre mesure ecclésiastique, des habitudes de consommation, une histoire des milieux sociaux, familles et individualités qui font de l'acquisition de certains biens une modalité de l'expression de leur dignité et de leur rang et une histoire du goût et de l'art de vivre par lesquels la possession des signes matériels de distinction se transcende dans des valeurs et des mœurs particulières.

La table des matières structure en plusieurs thématiques cet ensemble de points de vue. Une première partie aborde, sous le titre général «Modérer les dépenses», le versant répressif du rapport au luxe. Les quatre chapitres qui la composent alternent les perspectives à ce sujet. Le premier périodise et analyse le corpus des lois somptuaires promulguées à Genève entre 1560 et 1785. Le troisième examine le travail de la Chambre de la Réformation, instituée en 1646 afin de mettre en application la réglementation somptuaire. En regard de ces deux chapitres qui considèrent la problématique à partir d'un angle avant tout institutionnel, les deux autres proposent plutôt des études de cas. Le deuxième étudie l'appropriation individuelle des valeurs morales, mais aussi politiques, que recèle la codification somptuaire, en s'intéressant aux écrits demeurés inédits d'un

tailleur qui a appelé à une application rigoureuse des lois somptuaires, avant de traduire cette revendication en termes politiques en participant à la contestation menée par Pierre Fatio en 1707. Le quatrième éclaire la dynamique de la répression en matière de mode, en mettant en évidence l'impuissance des instances étatiques devant la diffusion d'un accessoire tel que la dentelle. Intitulée «Être riche à Genève au XVIII^e siècle», la deuxième partie fait davantage place à une histoire sociale des élites de la cité et de leurs pratiques de distinction. Ici aussi, deux chapitres adoptent un point de vue plus général, tandis que les deux autres se penchent sur des situations particulières. Les deux premiers mobilisent les inventaires après décès pour montrer comment différents membres des élites négocient entre deux impératifs, celui d'une simplicité et d'une modestie qu'enseignent à la fois la doctrine réformée et l'idéologie républicaine, et celui qu'impose l'obligation d'afficher ostensiblement son rang. Les deux derniers se penchent sur deux figures individuelles: avec Horace-Bénédict de Saussure, c'est l'édification de demeures somptueuses – en ville, mais aussi à la campagne – et le goût architectural comme signes de distinction qui sont analysés; avec Voltaire, c'est la richesse, comme garant de la liberté du philosophe, et le raffinement dans l'art de vivre, décliné dans un ensemble de pratiques très diverses (architecture, disposition des pièces et décors intérieurs, soins donnés au jardin, art de la table et goût culinaire, conversation, théâtre, etc.), comme illustration des progrès de la civilisation, qui font l'objet de l'analyse. Comme pour souligner le parcours historiographique de l'auteur d'une histoire plus sociale à une histoire plus culturelle – qui continue cependant à prendre en compte des dynamiques sociales – la dernière partie, intitulée «Un certain goût pour les arts», s'intéresse à des formes artistiques spécifiques: le premier chapitre est consacré au portrait de famille, à la lumière de l'impressionnante collection d'images représentant des membres de la famille Pictet; le second propose un large panorama des pratiques du dessin, de la peinture, de la danse, du théâtre et de la musique à Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles, un objet dont l'auteur a développé certains aspects dans un ouvrage précédent.¹

Abordant un ample éventail de thématiques, l'ouvrage intéressera aussi bien les historiens du contrôle social, de la mode et de l'art, que ceux qui placent leurs travaux dans la perspective d'une histoire attentive à la dimension matérielle de la culture. On peut regretter que la bibliographie des textes les plus anciens n'ait pas été mise à jour – ils ne tiennent par exemple pas compte des travaux d'Ulrika Rublack et de Graeme Murdock sur l'histoire vestimentaire à l'Époque moderne – et qu'une vision globale de la question du luxe à Genève n'ait pas été proposée en conclusion, alors même que l'auteur est l'une des historiennes les mieux armées pour la concevoir. L'une des valeurs ajoutées de l'ouvrage, outre le fait de réunir un ensemble de contributions jusqu'à présent dispersées, réside en revanche dans l'impressionnant corpus d'illustrations dont il est agrémenté: ces dernières ne procurent pas seulement un plaisir de lecture; elles donnent vraiment chair à l'analyse de la matérialité de la culture. Si le livre fournit ainsi à l'histoire générale du luxe toute la richesse d'informations qu'à à offrir un cas aussi particulier que celui de Genève, il remet aussi en cause un des aspects typiques du mythe attaché à la «Rome protestante»: il démontre en effet que la cité calviniste n'est pas restée longtemps enfermée dans le carcan d'une extrême rigueur religieuse et morale excluant toute autre forme de vie artistique que

1 Corinne Walker, *Musiciens et amateurs. Le goût et les pratiques de la musique à Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève 2017.

le chant des psaumes au temple. Il contribue par là à une historiographie qui parvient aujourd'hui à réexaminer nombre de stéréotypes dont souffre l'histoire genevoise.

Christian Grosse, Lausanne

Marco Cicchini, Vincent Denis (dir.), avec la collaboration de Michel Porret et Vincent Milliot, *Le Nœud gordien. Police et justice: des Lumières à l'État libéral (1750–1850)*, Chêne-Bourg: Georg éditeur, 2017 (L'équinoxe: collection de sciences humaines, vol. 14), 368 pages, illustrations.

Ce nouveau volume de la collection dirigée par Michel Porret présente des travaux qui se situent au croisement des recherches menées par l'équipe Damoclès (Université de Genève) et de celles conduites sous l'égide du programme Syspoe (Systèmes policiers européens, XVIII^e-XIX^e siècles) qui a été mené en France entre 2012 et 2016. Les textes réunis dans ce livre proviennent dans leur grande majorité du colloque éponyme organisé à l'Université de Genève, en 2014, avec le soutien de l'International Association for the History of Crime and Criminal Justice (IAHCCJ). Toutefois, une bonne moitié des présentations faites alors a été retranchée de l'édition présentée ici, des contributions ont été fusionnées et le tout augmenté notamment d'une introduction et d'une postface *ad hoc*. Les articles retenus ont été répartis en trois parties canoniques – Normes, concepts et principes; acteurs et institutions; pratiques – dont les contributions concernent essentiellement les contextes français, anglais, italien et espagnol. Dès lors, ce sont véritablement les textes d'introduction et de conclusion, nés sous les plumes de Marco Cicchini et de Philippe Robert, qui donnent à l'entreprise collective présentée ici toute sa cohérence et son surplus d'âme.

L'ouvrage se propose d'interroger les soubassements théoriques, pratiques et institutionnels des relations entre police et justice, institutions fondamentales de l'État de droit, dans un cadre chronologique volontairement limité, du temps des Lumières à l'avènement de l'État libéral, soit la période 1750–1850, qu'on devine charnière. Pour filer la métaphore, c'est un nœud gordien imparfaitement dénoué ou pas totalement défait et en éternelle recomposition que Marco Cicchini analyse dans le détail, dans une temporalité large, bien que le cœur de sa réflexion porte essentiellement sur les années 1750 à 1820–1830. Il démontre ainsi que le grand partage institutionnel consacré par la Révolution française, distinguant clairement la police de la justice, n'est toujours pas totalement achevé tant les deux institutions sont irrémédiablement liées par leur nature, l'action de la première précède théoriquement toujours celle de la dernière. La pratique, elle, s'avère plus complexe, tant du point de vue des relations et des interactions que ces deux autorités entretiennent que de leur organisation interne, mouvante jusqu'à aujourd'hui, ne serait-ce que par la multiplication des corps de police eux-mêmes. De fait, les sphères judiciaires et policières ne cessent de se redéfinir, de se remodeler et de se repenser au fil des époques et des nouveaux défis, ce que les directeurs de ce volume rappellent fort à propos. Dans la foulée, le corpus exemplifie ce que l'introduction synthétise, soit l'histoire de la judiciarisation de nos sociétés occidentales, de l'affirmation du droit et de sa codification à sa mise en pratique et en scène, jusqu'à l'émergence du concept de police et à la séparation institutionnelle l'une de l'autre, émancipation progressive dont les prémices se situent déjà avant la période charnière étudiée, comme cela est rappelé notamment pour le cas de la police. Sous une plume agréable à lire, le lien est fait avec la formation et l'affirmation de l'État souverain, un État de droit, tandis que les modalités diverses et variées de ces cheminements, tout comme certaines résistances au changement, sont éclairées au travers